



Foret carbure monobloc Whistle-Notch HOLEX Pro Steel DIN 6535 HE, TiAlN, Ø DC h7 (mm/pouces): 6,7



Données de commande

N° commande	122778 6,7
GTIN	4045197837042
Classe d'article	12F

Description

Exécution:

HOLEX Pro Steel:

Les arêtes principales droites et un **profil de rainure spécial** assurent une bonne évacuation des copeaux. La géométrie de coupe robuste garantit perçage hautes performances et sécurité de processus. Nombreuses possibilités d'utilisation dans les aciers grâce à une combinaison de carbure tenace à grain ultra-fin et de revêtement extrêmement résistant à l'usure.

Remarque(s):

Longueur des goujures $L_c = L_2 + 1,5 \times D_c$.

Méthode d'usinage: HPC

Norme: DIN 6537

Tolérance Ø nominal: h7

Nombre de dents Z: 2

Tolérance Ø nominal: h7

Profondeur de perçage maximale recommandée L_2 : 43 mm

Longueur totale L: 91 mm

Ø queue D_s : 8 mm

Avance f dans l'acier < 900 N/mm²: 0,18 mm/tr

Description technique

Tolérance Ø nominal	h7
Avance f dans l'acier < 900 N/mm ²	0,18 mm/tr
Nombre de dents Z	2
Ø nom. D_c	6,7 mm

Profondeur de perçage maximale recommandée L ₂	43 mm
Longueur des goujures L _c	53 mm
Longueur totale L	91 mm
Norme	DIN 6537
Ø queue D _s	8 mm
Série	Pro Steel
Revêtement	TiAlN
Type d'outils	Carbure monobloc
Exécution	6×D
Angle de pointe	140 degré
Queue	DIN 6535 HE avec h6
Arrosage interne	Oui, à 25 bars
Méthode d'usinage	HPC
Bague de couleur	vert
Type de produit	Forets hélicoïdaux

Données utilisateur

	Adéquation	V _c	Code ISO
Alu Plastiques	moyennement adaptée	250 m/min	N
Alu (à copeaux courts)	moyennement adaptée	200 m/min	N
Alu > 10% Si	moyennement adaptée	160 m/min	N
Acier < 500 N/mm ²	adaptée	125 m/min	P
Acier < 750 N/mm ²	adaptée	115 m/min	P
Acier < 900 N/mm ²	adaptée	95 m/min	P
Acier < 1100 N/mm ²	adaptée	90 m/min	P
Acier < 1400 N/mm ²	adaptée	65 m/min	P
INOX < 900 N/mm ²	adaptée	35 m/min	M
INOX > 900 N/mm ²	moyennement adaptée	30 m/min	M
GG	adaptée	100 m/min	K

GGG	adaptée	65 m/min	K
Uni	adaptée		
av. arrosage max.	adaptée		
av. arrosage min.	adaptée		